MÉTHODE

Animer des démarches participatives en santé-environnement

Mise à jour de cette page :
29/01/2026

En téléchargement
FICHE MÉTHODE « Animer des démarches participatives en santé-environnement » en .pdf

Co-auteur
Cette fiche a été rédigée avec le concours d'Etienne Amiet, sociologue.

Auteur **Pôle ESE**
69002 LYON Réseau d'acteur

Visée Décider ensemble.

Il existe une diversité d'arènes publiques auxquelles les animateurs et animatrices en éducation et promotion santé-environnement peuvent être amenés à prendre part pour favoriser la participation des publics sur des sujets sensibles. Pour le Pôle ESE, ces différentes scènes dialogiques peuvent être saisies comme autant d'espaces d'expression/information/sensibilisation en vue de développer des habiletés individuelles et collectives pour faire face aux enjeux de santé-environnement.
Comment se saisir de ces différents espaces dont les modalités de participation peuvent être très différents ? Comment favoriser une dynamique collective et démocratique sur des sujets en santé-environnement ?

1. La participation, de quoi s'agit-il?

a/ Contexte

De nombreux phénomènes peuvent expliquer la nécessaire montée en puissance de la participation : la crise de confiance dans la capacité des institutions de la démocratie représentative à gérer le risques générées par la société actuelle, la multiplication des textes juridiques exigeants des processus de participation (convention d'Aarhus, Charte de l'environnement, Loi Grenelle 2, etc.), la multiplication des conflits locaux autour de l'implantation d'infrastructures (Sivens, Roybon, Notre Dame des Landes, etc.), l'avènement de l'anthropocène et la nécessité de la transition écologique, la volonté de démocratie sanitaire, etc…

b/ Définition

Les démarches participatives désignent une diversité de processus et procédures plus ou moins codifiées à l'initiative d'une diversité d'acteurs, qui visent une participation du public (société civile, décideurs politiques, économiques, experts, chercheurs, etc.) selon des degrés et des temporalités différentes, allant de l'information, la consultation, la coconstruction, à la codécision (cf. échelle d'Arnstein ci-dessous).

2. Quels sont les dispositifs participatifs et citoyens ?

Les démarches participatives mobilisent une diversité d'outils et de méthodologies plus ou moins institués : référendums, réunion d'information, consultation, concertation, théâtre forum, town-meeting ou forum communautaire, conférence et jury de citoyens, etc.
De manière schématique, nous pouvons identifier des méthodologies dites « top-down », pour lesquelles la participation se réalise du haut vers le bas et que l'on retrouve dans des dispositifs tels que le débat public, l'enquête publique, la consultation, etc. À l'inverse, les initiatives dites « bottom-up » consistent à faire remonter l'initiative des citoyens grâce à des outils souvent mis en place avec eux.
Finalement, la différence entre les multiples applications possibles d'une dynamique participative réside essentiellement dans la manière dont les participants sont impliqués et mobilisés dans la démarche, le sens, la finalité de l'action concernée et sa place dans la prise de décision.

a/ Des initiatives politiques, institutionnelles ou réglementaires

DÉBAT PUBLIC

Ces procédures concernent généralement le pilotage d'une politique publique, la maîtrise d'ouvrage, la conduite de projet ou encore une obligation légale de concertation.
Selon l'ampleur des projets d'aménagement, la Commission nationale du débat public (CNDP) peut être saisie pour organiser et animer des débats publics (grands projets

d'aménagement ou d'implantation d'équipements : construction de routes, chemin de fer, aéroports, parcs d'attractions…). Au niveau local, l'animation de concertation ou de débats publics est à l'initiative d'établissements publics, de collectivités territoriales avec une diversité d'acteurs locaux.

CONSULTATION SUR LES RISQUES

Concernant les installations industrielles et les activités à risques, sous l'égide du préfet ou d'un élu et l'appui d'un acteur public (SPPPI, ICPE, CLIC, etc.) , la création de groupes consultatifs vise à faire circuler l'information en matière de sûreté et construire la confiance sur l'impact d'installations industrielles dangereuses et polluantes en organisant des échanges entre l'administration, les experts, les élus locaux, les associations et des représentants d'intérêts sur un territoire, un site déterminé.

CONFÉRENCE CITOYENNE

Le but de ces rares conférences citoyennes est de faire émerger un débat qui soit le plus large possible en vue d'éclairer les décideurs sur des dossiers techniques où demeurent de fortes incertitudes. Réunissant un petit nombre de citoyens représentatifs et non concernés tirés au sort, ce processus se décline en plusieurs phases comportant : une formation à la thématique ciblée (afin de préparer les personnes tirées au sort à interroger eux même des personnes ressources de leurs choix), et l'élaboration des conclusions issues d'une concertation approfondie. Un modèle alternatif à ce dispositif est proposé par l'association Sciences Citoyennes (https://sciencescitoyennes.org/).

Exemples : conférence en thérapeutique anti-infectieuse (2006), jury citoyen sur les nanotechnologies (2007), conférence citoyenne sur la vaccination (2016), états généraux de la bioéthique (2018), Consultation citoyenne sur le climat (2015), la convention citoyenne pour le climat (2019-2020), etc.

PROCÉDURES PARTICIPATIVES TERRITORIALES ET DE CONSULTATION CITOYENNE

Ces démarchent concernent l'élaboration et le suivi de programmes territoriaux centrés sur des documents de régulation ou de planification à l'échelle nationale ou locale ; des actions de gestion des milieux environnementaux, urbains, etc. Ce type de procédure est souvent difficile d'accès pour les citoyens et passe le plus souvent par la mise à disposition d'informations en mairie ou par internet.

Exemples : consultations dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme, du développement durable (PLU, SCOT, CUCS, SDAGE, Conseil de quartier, PCAET, etc.), de la santé-environnement (PRSE/PNSE, CTS, etc.) , etc.

b/ Recherche et sciences participatives

RECHERCHE PARTICIPATIVE

Démarche qui concerne la coconstruction de connaissances opérationnelles avec les publics et en réponse à leurs attentes, par le moyen d'une collaboration entre chercheurs, citoyens, usagers, associations, riverains sur toutes les étapes de la recherche. Cette démarche consiste notamment à valoriser des savoirs locaux et scientifiques à travers le recours à l'épidémiologie populaire, l'éducation populaire et/ou la recherche action.
Exemple : étude Fos Epseal

SCIENCES PARTICIPATIVES

À la différence de la recherche participative, le citoyen est un collecteur de données scientifiques de base (inventaires écologiques, collecte de données de terrain : UNCPIE, FNE, LPO, muséum d'histoire naturel, OPI, etc.) . L'objectif est de produire des connaissances et éduquer les citoyens aux méthodes scientifiques.

c/ Mobilisation et expression citoyennes

Ces initiatives variées émanent le plus souvent du terrain et sont portées par des citoyens, des acteurs associatifs, des groupements issus de la société civile organisée, et des collectifs qui se développent à la marge du cadre normatif de la démocratie participative. L'ensemble de ces démarches ont pour ambition l'*empowerment* (ou renforcement du pouvoir d'agir) et le changement sur un sujet politique ou un projet particulier. Dans le cadre de ces démarches, les acteurs peuvent avoir recours à des méthodologies combinant des approches classiques à des outils de l'éducation populaire

: réunion, information, délibération, recommandation citoyenne, cafés citoyens, théâtre forum, conférence gesticulée, etc.

3. Appréhender la sensibilité d'un enjeu : situer le problème avant de se lancer

Avant de se lancer dans une démarche participative, il est essentiel de bien connaître le contexte dans lequel elle est mise en œuvre. Les éléments de contexte viennent influencer le degré de confiance que les acteurs portent à la démarche ainsi que leur propension à dialoguer. Parmi ces éléments de contexte à prendre en compte, un ensemble de déterminants sociaux ou « facteurs de sensibilité » doivent être identifiés.

a/ Identifier les facteurs de sensibilité d'un « problème »

La sensibilité d'une situation s'exprime au sein des discours à travers sa charge émotionnelle, qui peut être plus ou moins clairement exprimée par les acteurs : il peut être question d'inquiétude, de défiance, de colère, de préoccupation, de mécontentement, de sentiment d'impuissance, d'angoisses…
Ces facteurs de sensibilité sont autant d'éléments qui déterminent la vivacité de la thématique abordée et contribuent à son amplification ou à sa sous-estimation.
L'appréciation de la sensibilité d'une situation influence la conduite d'une animation en ESE et les modalités de sa mise en œuvre avec les parties prenantes.

b/ Prendre en compte les motivations des parties prenantes

Les différentes démarches participatives peuvent faire appel à la concertation, mais peuvent rester limitées à des formes de consultation, voire de partage d'information, sans aucune coconstruction. Il est ainsi déterminant d'identifier au préalable les motivations des différentes parties prenantes à son organisation.
Quels que soient les lieux, les formes et les objectifs des différents dispositifs participatifs, on retrouve les mêmes questions concernant les motivations (explicites ou non) des parties prenantes impliquées dans le processus (institutions, associations, chercheurs impliqués, etc.) :
Comment sont associées les populations et à quelles étapes du processus ? Existe-t-il une appropriation au cours du processus, une restitution, une coconstruction ? Ce processus est-il une caution démocratique apportée à un projet ? S'agit-il d'une façon déguisée de faire de la gestion des risques ? Quels sont les apports dans les processus de décision collective ? S'agit-il d'un simple échange d'informations, de consultation ou de concertation, voire de négociation ?

c/ Être transparent sur les motivations

Être transparent sur les motivations ainsi que les tenants et aboutissants de la démarche participative favorise la confiance des participant.es, en explicitant notamment :

- L'origine et les objectifs de l'évènement (restitution citoyenne, concertation, conférence, restitution scientifique, information) ainsi que les structures et le rôle des acteurs mobilisés.
- S'il s'agit de transmettre des connaissances, il peut être opportun de présenter le contexte des études scientifiques à l'appui (cadre méthodologique, financements, etc.), de manière à assurer la légitimité de la recherche et apaiser les éventuelles craintes et suspicions à son égard.

4. L'animateur a un rôle de traducteur

La mise en place avec les parties prenantes d'une action en éducation et promotion de la santé-environnement (ESE) nécessite des savoir-faire dans le travail de traduction. Un travail rendu d'autant plus nécessaire que l'activité d'ESE s'inscrit dans des situations d'incertitudes pour lesquelles il n'existe pas de solutions toutes faites et peu de savoirs stabilisés.
Nous reprenons à notre manière les trois types de traduction (cognitive, stratégique et logistique) que distingue Louise Potvin (2012) dans la construction de partenariats autour de projet participatifs **à partir d'exemples tirés d'une expérience d'animation d'un restitution citoyenne de travaux scientifiques sur la question**

de l'exposition des riverains et agriculteurs aux pesticides (soirée de restitution intermédiaire animée par le Pôle ESE et le Service Cancer-Environnement du Centre Léon Bérard des travaux épidémiologiques sur l'exposition des riverains et agriculteurs aux pesticides dans le Beaujolais).

a/ Traduction cognitive : travailler à une culture commune

L'opposition entre « profane » et « expert » est réductrice et contreproductive pour l'établissement de la confiance et du dialogue entre chercheurs et citoyens, de même qu'elle ne permet pas d'accéder / comprendre l'« expérience perceptuelle », ni les représentations, valeurs et intérêts des acteurs.
Le travail de traduction cognitive vise à dépasser cette lacune pour développer une vision partagée, un langage commun de la situation d'intervention et de l'action à réaliser. Cette traduction nécessite une connaissance des « cultures » en présence pour permettre la circulation de l'information au-delà des langages spécifiques.

EN QUOI CONSISTE CE TRAVAIL DE TRADUCTION COGNITIVE POUR LA TRANSMISSION DE CONNAISSANCES ?

Cette démarche consiste à rendre accessible et appropriable des savoirs techniques par un large public, et à faire comprendre aux spécialistes les questions que peut se poser le public non averti, ou les attentes que pourraient soulever certaines personnes ayant des enjeux spécifiques à défendre (par exemple : des riverains inquiets pour leur santé, des professionnels souhaitant connaitre des solutions économiquement viables…).
Il peut s'agir par exemple d'accompagner l'intervention de scientifiques sur des questions sensibles auprès d'un public non-spécialiste. L'animateur se donne pour objectif d'assurer la bonne compréhension des éléments présentés par les chercheurs en évitant la forme magistrale et descendante de la diffusion du savoir scientifique.

Pour ce faire nous identifions plusieurs points pouvant faire l'objet d'aller-retour entre les chercheurs et l'animateur :

- Clarifier, préciser les idées principales, les axes majeurs souhaitant être partagés, transmis au public.
- Effectuer un travail de simplification ou de concision de ces idées : comme maïeuticien, l'animateur peut volontairement (ou sciemment) prendre le rôle de candide pour faciliter le processus réflexif des chercheurs sur leur propres savoirs en vue de leur transmission.
- S'adapter au public en travaillant sur les éléments de langage usités et les supports mobilisés : création d'un diaporama de présentation des résultats avec les chercheurs, travailler le rythme de la présentation en ayant recourt à des techniques d'animation dynamiques et interactives d'interview, etc.
- Préciser les concepts ou les notions mobilisés en effectuant un travail de redéfinition ou d'articulation : créer un espace de dialogue autour de résultats scientifiques pour faciliter leur appropriation et discussion.

b/ Traduction stratégique : identifier les positions et les rôles en jeu

Les sujets en santé-environnement mobilisent une diversité d'acteurs et groupe d'acteurs cherchant à faire valoir et reconnaître leurs points de vue / représentations / valeurs. Les acteurs réunis par la controverse peuvent donc utiliser les incertitudes qui pèsent sur le phénomène comme une manière de justifier leurs enjeux spécifiques (la préservation de la santé, la qualité de vie, l'emploi, une valeur morale, une image, une réputation, etc). Pour l'animateur, ce travail de traduction consiste à aider à visualiser les controverses et identifier de manière synthétique et objective les rôles, intérêts, représentations et enjeux de chaque structure et organisations, de manière à obtenir une lecture réaliste des relations et interactions (jeux d'actions et de pouvoir) des différents représentants réunis par la controverse dans un contexte particulier. Elle permet d'envisager les postures à adopter et des stratégies communicationnelles éventuelles (selon les acteurs en présence, les modalités de présentation et de discussion varient et sont toujours singulières).

c/ Nommer les différences pour composer ensemble

Une des fonctions de cette traduction est de développer des procédures qui permettent un rééquilibrage des pouvoirs en nommant les différences et en facilitant l'expression des attentes, enjeux et responsabilités des acteurs en présence, aussi bien avec les

parties prenantes qu'avec le public visé par l'animation. Cela nécessite notamment des compétences dans la négociation, et un travail d'ajustement des différents intérêts et identités des acteurs dans le but de parvenir à un « alignement des intérêts » (Potvin, 2012).

Cela consiste par exemple à :

- Prévoir un temps préparatoire pour formaliser et définir les objectifs de l'évènement avec l'ensemble des parties prenantes (chercheurs, usagers, citoyens, professions, syndicats, associations, élus, etc.).
- Partager les problématiques éventuelles (dissonance entre les questions des chercheur.es et celles des citoyen.ne.s).
- Clarifier le rôle et les positions de chaque acteur par rapport à l'évènement et ses enjeux, pour déterminer en fonction la place de chacun pendant la conduite de l'évènement (intervention, prise ou non de la parole, etc.).
- Proposer une lecture du contexte social de la controverse à l'aide d'une cartographie des représentations de la Question Socialement Vive.

d/ Traduction logistique : ne pas négliger l'organisation matérielle

Cette traduction concerne les tâches normales de gestion et d'organisation qui peuvent devenir critiques et nécessaires dans le cadre de situations d'incertitudes.
Les dimensions logistiques et les contingences matérielles sont au service du contenu, de la méthode d'animation et de l'approche pédagogique : le nombre de personne invitées ; la spatialité du lieu d'accueil et son agencement (un repérage au préalable est nécessaire), la réservation de salles, les relations publiques et partenariat avec l'ensemble des parties prenantes (élus, communauté de commune, agents d'accueil…) ; le matériel et conditions matérielles disponibles sur place, etc. En somme, il s'agit de vérifier que l''espace et les conditions matérielles réunies vont permettre d'aborder les contenus que nous souhaitons avec les méthodes dont nous avons besoin (petits groupes, visibilité de l'écran et des intervenant.e.s par tous les participants, qualité audio jusqu'au fond de la salle, etc).

e/ L'importance de la posture

Dans une démarche d'animation et de promotion en santé-environnement, l'animateur ne cherche pas à dire qui a raison ou tort, ni trier entre ce qui relève des savoirs et ce qui relève des croyances, mais plutôt à « visibiliser » et valoriser la diversité des expériences du phénomène.
Le travail de l'animateur doit permettre d'éviter les postures manichéennes ou revendicatives (pour ou contre ou encore de personnes venues « en découdre ») et de sortir les individus de leurs antagonismes liés à leurs intérêts propres.

Il s'agit d'apporter une égale attention aux compétences, contraintes et ressources cognitives mobilisées par tous les acteurs concernés par une situation incertaine ou controversée de risque collectif :

- Favoriser et faciliter les réflexions et la discussion en se faisant passeur d'idées ; gérer les échanges en régulant les prises de parole et en installant un cadre sécurisant et de confiance (respect des temps de paroles, écoute…) ; essayer de rapprocher les gens quand ils se mettent en retrait.
- Aider les participant.es à (re)formuler leurs questions pour clarifier les points d'incompréhension, les observations, remarques…
- Composer avec la méfiance et la vigilance en évitant d'entrer dans des échanges clivants (ping-pong) et prendre en compte les préoccupations sans entrer dans des confrontations manichéennes.
- Veiller à la circulation des idées en établissant un cadre propice pour la prise de parole : veiller à ce que ce ne soit pas unilatéral en faisant remonter la parole (par exemple : que la première personne qui prenne la parole ne prenne pas toute la place) ; créer du groupe et de l'interaction en installant une écoute bienveillante (quitte à être ferme) ; considérer chaque opinion, chaque avis comme une richesse qu'il faut laisser s'exprimer ; respecter la parole de l'autre en pratiquant la bienveillance, sans jugement.
- Ne pas dénaturer les propos et laisser le cadre ouvert : au terme d'une activité, d'un échange, vérifier que chaque personne qui le souhaite se soit exprimée ; un «

verrouillage » de la parole citoyenne peut contribuer à isoler les gens dans leur propres perceptions / représentations ou créer de la frustration.

f/ Les ateliers participatifs au sujet de l'exposition aux pesticides : exemple d'une expérience portée par le Pôle ESE

Nous faisons référence à la restitution intermédiaire des travaux épidémiologiques du service Cancer-Environnement du Centre Léon Bérard sur l'exposition des riverains et agriculteurs aux pesticides dans le Beaujolais. Cet évènement s'inscrit dans une démarche de transmission de connaissances et vise l'accessibilité de contenus scientifiques auprès d'un public de non spécialistes.
La soirée a commencé par une présentation des résultats disponibles de l'étude (Sigexposome) sous forme d'interview entre la chercheure en cancérologie et les animatrices.
Puis a suivi une phase d'échanges en petits groupes sous forme d'ateliers. L'objectif de ces « ateliers » était de permettre aux participants de formuler aux animateurs ce qu'ils avaient compris et ce qu'ils n'avaient pas compris de l'exposé de la chercheure, pour ensuite faire un retour constructif et synthétique à la chercheure. Ces ateliers ont permis de créer une dynamique d'échange et d'écoute favorisant l'appropriation d'information et l'expression bienveillante de questions sur un sujet particulièrement sensible et clivant. L'objectif axé sur ce qui avait été compris ou pas compris par les participants permettait de s'inscrire dans une posture de « médiation scientifique » et non pas de débat, ce qui correspondait à l'intention de cette restitution qui était de partager l'état des connaissances en cours de construction par le Centre Léon Bérard dans le cadre de l'étude Sigexposome.

Au préalable de ces ateliers, il a été déterminant de prendre le temps avec les participants de :

- Se présenter en tant qu'animateur/facilitateur.
- Présenter le déroulement de l'atelier et rappeler ce à quoi cela va servir pour le reste de l'évènement.
- Expliquer la fonction de l'animateur, « ne sera pas en mesure de répondre à vos questions, mais est là pour vous accompagner dans votre réflexion ».
- Donner les règles de prise de parole, d'écoute et de respect à rédiger précisément pour que cela soit clair pour chaque animateur).
- Demander l'accord et l'approbation du groupe sur cette règle du jeu.
- Présenter le déroulement de la séquence et expliquer la consigne du premier temps de réflexion individuelle.

Suite à ces ateliers, les participants sont revenu en format « plénière », les animatrices ont synthétisé l'ensemble des points compris et non compris, et la chercheure a pu apporter des précisions nécessaires.
Plusieurs panneaux d'évaluation permettaient aux participants de s'exprimer sur le déroulement de la soirée mais aussi sur les questions qui restaient en suspens.

Bibliographie / sitographie

- Etienne Amiet, *La riveraineté à l'épreuve des pesticides*, La Discussion, 2018
- Sherry R Arnstein, « A Ladder of Citizen Participation », JAIP, Vol. 35 (4), pp. 216-224, 1969
- Daniau C, Salomon D, Legout C, Kermarec F, Dor F, « Approche du contexte social lors d'un signalement local en santé et environnement. Document d'appui aux investigateurs, Risques et Intelligence », INVS, 2011
- Michel Callon, Pierre Lascoumes, Y. Barthes, *Agir dans un monde incertain*, Paris, Le Seuil, 2001
- Louis Potvin, Françoise Aubry, « Construire l'espace sociosanitaire, expériences et pratiques de recherche dans la production locale de la santé », Presses de l'Université de Montréal, 2012

Pour aller plus loin

- « Oser ! », Graine Languedoc-Roussillon (notamment p. 35)

- Institut de la concertation et de la participation citoyenne
- Fiche méthode « Carte des représentations des QSV », par le Pôle ESE-ARA
- Fiche repères « Aborder les Questions Socialement Vives », par le Pôle ESE-ARA
- « Techniques d'animation en éducation pour la santé », Comité régional d'éducation pour la santé Languedoc-Roussillon Montpellier
- « Le cahier de méthodologie », CNDP, 2002-2012
- « La concertation en environnement », 2011, Éclairage des sciences humaines et repères pratiques, ADEME
- « Démocratie participative, guide des outils pour agir », Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'Homme, 2015
- « Comédie » : Site ressource à l'appui à la concertation, à la médiation et à la participation citoyenne dans le domaine de l'environnement et du territoire